

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/10/2013

Réception par le Prefet : 07/10/2013

Publication : 11/10/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-9-11-1

Séance du vendredi 4 octobre 2013

COOPÉRATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE) : ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION POLONAISE DU 12 AU 16 DECEMBRE 2013

Le Conseil Général,

- VU les articles L 1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales – chapitre V – relatifs à la coopération décentralisée,
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'accord de coopération du 27 juin 2001 entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw, l'avenant n°1 du 19 mai 2004 et l'avenant n°2 du 3 décembre 2008,
- VU la délibération n°CG-2012-6-11-1 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au budget primitif 2013 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'accueil d'une délégation polonaise du 12 au 16 décembre 2013 pour l'animation d'un stand polonais au marché de Noël d'Ensisheim et l'organisation d'une exposition de photos du Powiat au Conseil Général,
- autorise la prise en charge des frais générés par cette action, évalués à 4 600 €, sur le programme F614/2686, chapitre 011, fonction 048, nature 6185 du budget départemental 2013.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté